

# CONSEIL SYNDICAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 09 février 2024 à 19 heures 00 minutes  
en mairie de Losne

Quorum : 9

**Présents :**

**Délégués Titulaires:** M. BATAILLON Alban, Mme BREBANT Laurence, M. CHAUMATTE Frédéric, M. DUBOIS Stéphane, M. ERTUGRUL Ali, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. MOULIN Louis, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. SOLLER Jean-Luc.

**Délégués Suppléants:** Mme DEPREY Martine, M. FLEURY Thierry, M. GUERITTEE Patrick, M. TRIQUIT Sylvain

**Absent(s) :** M. MOULIN Maxime, M. GAUTIER Michaël, M. SANIAL Bernard, Mme VIROT Fabienne

**Excusé(s) :** M. SIMONNET Jean-Louis

**Secrétaire de séance :** M. PATIN Julien

**Président de séance :** M. SOLLER Jean-Luc

1 - Approbation compte-rendu du 19/12/2023

2 - Point sur la procédure DUP Puits St Jean

Le Président présente les dernières préconisations de l'Agence Régionale de la Santé:

- augmentation de la zone de protection des puits de St Jean de Losne, qui empièterait sur le camping.
- mise en place d'une station d'alerte en cas de pollution par Solvay.

Il est rappelé que le camping est situé dans une zone inondable, donc aucune extension "en dur" n'est possible au regard du PPRI. Le PLU de la commune St Usage empêche également toute extension extérieure la révision récemment votée intégrant la seule zone de jeu ou détente.

L'expropriation de la zone du camping jouxtant sur ~ 850 m<sup>2</sup> la zone de protection initiale des puits mettrait en péril son avenir et celui de son propriétaire et ses employés.

Par ailleurs une démarche d'expropriation dans l'état actuel du dossier -au-delà des coûts d'indemnisation et d'achat des terrains- n'offre aucune garantie quant à la possibilité d'exploiter le puits.

**L'ensemble des délégués présents est donc d'accord pour préserver le camping "Les Herlequins".**

Les élus optent pour la suspension du projet de la remise en route des puits de St Jean de Losne : ils ne veulent plus dépenser d'argent sans garantie sur le devenir des puits et demandent une réunion avec M. Le Sous-Préfet.

Concernant la ressource de la boucle des Maillys, les besoins en termes de volume d'eau doivent être confirmés auprès du Conseil Départemental afin d'obtenir une fourchette du prix de l'eau. En effet le volume présentés dans le calcul du coût du raccordement et des coûts d'exploitation est surdimensionné et

correspond au maximum de volume distribué à horizon 2050. Un apport de référence à hauteur de 800m<sup>3</sup> paraît plus approprié.

La crainte des délégués est de donner un chèque en blanc sans certitude sur ces 2 dossiers.

### 3- Départ assistante du SIAEP

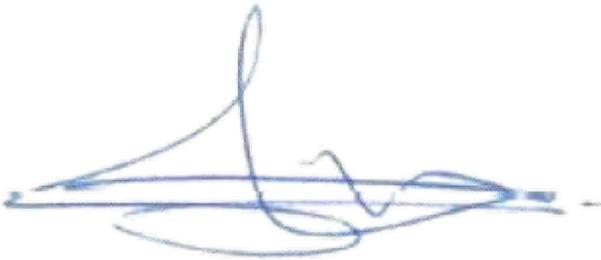
Le Président explique que le recrutement est en cours avec la Communauté de Communes Rives de Saône, mais il se réserve la possibilité d'embaucher en direct si besoin.

### 4- Travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable rue du Château à Losne

Madame Le Maire de Losne explique que le Conseil Départemental réalise des analyses "amiante" dans le cadre de ses travaux de voirie, ne pourrait-on pas les utiliser pour nos travaux afin d'éviter de faire le travail en doublon ? Nous prenons donc l'attache du Conseil Départemental.

Le Secrétaire de séance,

Fait à LOSNE  
Le Président,



Le Président  